

CONFLONT-CERDAGN

UR

Première visite officielle de la présidente Hermeline Malherbe

La Cerdagne n'avait pas eu l'honneur de voir dans ses nouvelles fonctions Hermeline Malherbe. C'est chose faite avec à la clef, l'inauguration de différentes structures à Ur, Enveitg et aux Angles.

Attendue de pied ferme en Cerdagne, la nouvelle présidente du conseil général élue en novembre dernier s'est pliée à diverses inaugurations. Arrivée en début d'après-midi, c'est à Ur qu'elle s'est arrêtée pour inaugurer le défibrillateur public, certes installé et en service depuis un an. En présence du maire Christian Ginestet et de son conseil municipal, du conseiller général Georges Armengol, et de la conseillère régionale, Suzanne Delieux, Hermeline Malherbe a dévoilé le défibrillateur, non sans se réjouir de voir les enfants de l'école associés à cette inauguration. Dans son discours la présidente a rappelé que le conseil général des Pyrénées-Orientales avait d'ores et déjà installé, dans les communes qui en faisaient la demande, 216 défibrillateurs. Quasi du 100% pour le département.

Sept vies sauvées

En équipant l'ensemble des communes du département de défibrillateur, le conseil général répond à un enjeu majeur de santé publique. « C'est bien que les défibrillateurs ne servent pas, je veux dire par là qu'il n'y a pas eu de gens frappés de crise cardiaque. Il y a eu quand même sept vies sauvées dans le département grâce à eux. Ces installations sont primordiales, au même titre que le dépistage du cancer », dira encore Hermeline Malherbe.

« La prise en charge par le conseil général de l'achat et l'installation du matériel ainsi que la formation de douze volontaires est une aide fort appréciable. La mairie de Ur s'engage à prendre le relais de financement de la formation de nouveaux volontaires », annonce le maire Christian Ginestet.



C'est devant les enfants de l'école communale qu'Hermeline Malherbe a inauguré le défibrillateur : de gauche à droite : Christian Ginestet, maire de Ur, Suzanne Delieux, conseillère régionale, Hermeline Malherbe, présidente du conseil général et Georges Armengol, conseiller général. Puis de l'annexe de la Maison sociale de gauche à droite : Georges Armengol, Hermeline Malherbe, Suzanne Delieux, M. Garrigue (CG), Serge Ponsa (CG) et Christian Ginestet. Photos F. B.

Annexe de la Maison sociale

Après avoir inauguré le défibrillateur, l'assemblée était invitée à monter au 2^e étage de la mairie. Dans sa volonté d'adhérer à la politique sociale du conseil général, le conseil municipal de Ur a mis à disposition, dans la mairie, d'une permanence sociale, mise en place par la Maison sociale de proximité (MSP) du conseil général de

Font-Romeu. En présence du responsable de la MSP, Serge Ponsa, la permanence a donc été inaugurée officiellement.

Dorénavant, tous les travailleurs médicaux et médico-sociaux du territoire pourront utiliser ce local mis gratuitement à disposition par la mairie.

Cette annexe de la Maison sociale de proximité s'est concrétisée grâce au partenariat de tous les servi-

ces du conseil général et de la municipalité de Ur. Ce service à la personne est un « plus » pour les administrés « à l'heure où l'État se désengage de plus en plus, cette aide du conseil général est vitale pour le devenir de nos petits villages », terminera le maire.

La présidente partait alors sur Enveitg visiter l'ESAT Cal Cavaller avant d'inaugurer la Maison de la chasse aux Angles.

Frédérique Berlic